

Avant-propos

L'idée du livre qu'on a entre les mains est née il y a vingt ans. C'était au moment où j'en écrivais un autre. À cette époque, le Comité d'histoire du ministère de la Culture et de la Communication m'avait confié la responsabilité d'un travail de recherche consacré à l'une des politiques publiques de l'État, celle de l'architecture. Avec ses instabilités chroniques, cette politique avait été transférée au ministère de l'Équipement en 1978, puis elle était revenue au ministère de la Culture en 1995. L'émoi suscité par ce dernier épisode, au lendemain de l'élection de Jacques Chirac à la présidence de la République, avait justifié qu'une analyse approfondie soit réalisée sur le sujet. Durant plusieurs années, j'ai donc étudié l'origine de ces mouvements, le contenu de ces réformes et l'action de ceux qui en avaient la charge. Le résultat de ces investigations a été publié en 2001 sous le titre *L'État et l'architecture. 1958-1981. Une politique publique ?*

Tandis que j'assumais la mise en œuvre de ce chantier aux connexions multiples, deux terrains de recherche se sont formalisés. Ils ont fait émerger une perspective nouvelle pour l'analyse de cette politique publique. Aujourd'hui, ils donnent naissance à cet ouvrage, qui paraît à quelques encablures du quarantième anniversaire du vote de la loi de 1977 sur l'architecture.

Le premier terrain de recherche avait identifié une fonction très spécifique dans l'appareil d'État, celle de directeur d'administration centrale. Elle est au centre de l'action gouvernementale, au contact du politique, depuis les phases de conception jusqu'aux étapes de réalisation. Reflet opérationnel du centralisme à la française et sommet hiérarchique du pouvoir régalien, elle est au cœur de la mécanique technocratique de l'État. D'aucuns diront cependant qu'elle est parfois l'expression d'une impuissance publique aux responsabilités très partagées. Dans les premières études, j'avais eu à analyser la contribution de nombreux hauts fonctionnaires ayant œuvré dans les domaines divers et complémentaires de l'architecture, du patrimoine, de l'urbanisme, du paysage et de la construction. C'était une enquête minutieuse et passionnante. Mais aussi un chemin délicat et périlleux. Ici, c'est une généalogie originale qu'il s'agit d'examiner et de mettre en lumière. Elle propose de solliciter la mémoire de douze anciens directeurs de l'Architecture.

Le second terrain de recherche est précisément celui qui conditionne et autorise l'élaboration d'une histoire dite du temps présent. C'est l'espace méthodologique de l'histoire du temps présent. Bien entendu, il organise la collecte des sources écrites dont il a besoin. Mais ce qui fait sa force, et en même temps sa grande difficulté, c'est qu'il prévoit également la fabrique des sources orales qui lui sont nécessaires. Il y a donc d'un côté la collecte. De l'autre la fabrique. Cette seconde tâche essentielle motive au départ le projet de la présente publication. Elle est une ambition mémorielle dotée d'une dimension prospective qui n'est pas forcément optimiste mais qui est là. À disposition des acteurs et des chercheurs. À disposition pour ce qu'elle est vraiment, c'est-à-dire une somme de matériaux plus ou moins solides dont la construction historique pourra faire son miel, avec toute la rigueur qui s'attache à la discipline. Chacun sait que l'exercice a besoin de prudence de part et d'autre car un objectif s'impose avant tout : élaborer un récit capable de faire bon ménage avec la vérité. Ce livre veut modestement contribuer à cette élaboration. Pour s'en convaincre, les pages suivantes donnent la parole à ces douze personnalités qui se sont succédé dans une fonction qui s'est elle-même transformée à de multiples reprises.

Max Querrien, Michel Denieul, Alain Bacquet et Jean-Philippe Lachenaud ont vécu la montée en puissance de cette politique de l'architecture au ministère des Affaires culturelles à partir de 1960 jusqu'en 1978. Joseph Belmont l'a fait vivre pendant trois ans au ministère de l'Environnement et du Cadre de vie, de 1978 à 1981. Jean-Pierre Duport, Claude Robert, Jean Frébault et Catherine Bersani y ont apporté une substantielle contribution entre 1981 et 1995 au ministère de l'Équipement. François Barré, Wanda Diebolt et Michel Clément ont joué cette partition de directeur de l'Architecture et du Patrimoine au ministère de la Culture et de la Communication jusqu'en 2010.

En 1978 et en 1995, lorsque les décrets d'attribution des ministères viennent à transférer la direction de l'Architecture, nombreuses sont les compétences mobilisées, à tel ou tel niveau de l'État. Celles de Pierre Mayet et Maryvonne de Saint Pulgent ont été décisives. J'ai choisi de les solliciter également pour deux témoignages complémentaires. Leur mémoire éclaire ce corpus d'une lumière très utile et sans concessions. Le premier a été un acteur essentiel du transfert de 1978. La seconde a été aux premiers rangs du transfert de 1995. Tous deux apportent ici un regard différent et transversal sur ce qu'il en est d'une politique publique de l'architecture, dans ses relations obligatoires avec les autres domaines d'action sur le cadre de vie.

Les douze principaux témoignages et les deux analyses complémentaires forment donc un ensemble cohérent qui répond aux multiples questions que

pose le fonctionnement de l'État. Ils sont la matière d'une connaissance qui fait face à l'idée qu'on se fait de la fonction publique dans un pays comme la France. Les hauts fonctionnaires qui s'expriment ici le font à leur manière et librement mais je dois dire que la source orale a ceci de particulier qu'elle est vivante. C'est un pléonasmе. C'est aussi un appel au bon usage de la mémoire vive car la construction des archives orales est une affaire délicate. La relation de l'historien avec le témoin ne l'est pas moins.

Cela dit, la lecture de cette contribution collective prouve une fois de plus qu'on peut très bien plonger dans l'austérité impersonnelle d'une organisation bureaucratique – l'État donc – et, en même temps, comprendre que le quotidien de la haute fonction publique est authentiquement incarné, parfois de manière sensible, engagée et passionnée. Les femmes et les hommes que j'ai interrogés pour cet ouvrage ont nourri un idéal républicain. Ils se sont battus pour des convictions. Mais ils ont aussi parcouru les chemins escarpés de la conquête du pouvoir. Ainsi pourra-t-on saisir qu'en la matière, il n'est jamais fait de cadeau à personne. Atteindre le haut du pavé de l'administration française, en tout cas, leur a permis de tutoyer les richesses et les faiblesses de ce « phénomène bureaucratique » en son temps dénoncé par Michel Crozier. Dans ces témoignages successifs, on verra que les péripéties de la direction de l'Architecture ne manquent pas. Parfois elle devient une direction de l'Architecture et de l'Urbanisme. Parfois elle devient une direction de l'Architecture et du Patrimoine. Mais toujours, comme à la recherche d'une figure idéale au service de l'intérêt général, elle essaie de ne pas oublier que la qualité architecturale de nos paysages urbains, suburbains et ruraux est son objectif unique.

Sous la forme d'une petite histoire critique, la première partie du livre est un essai qui dès l'abord prend de la distance. C'est une analyse qui se détache clairement des entretiens de la seconde partie. Elle exprime un point de vue qui ne dit pas avant ce qui sera dit après. Pas de citations donc, mais des références ponctuelles qui permettent de situer tel ou tel épisode dans la durée de ces cinquante ans, de 1960 à 2010. Avec ce regard personnel, certes contestable comme pour tout essai, il ne s'agit pas tant de résoudre une complexité inédite ou un enchevêtrement permanent. Il s'agit plutôt de poser les termes d'un débat tout en laissant vivre à part les sources orales de cette histoire de l'État dont notre pays a le secret.

